

Les historiens de la Maçonnerie suisse et la Grande Loge de Genève

par Alain Bernheim - Post Tenebras Lux, Zurich

1819-1849

Les premiers historiens suisses ignorèrent les premières années de la Franc-Maçonnerie genevoise organisée, qui virent la fondation et le développement de la Grande Loge de Genève. Friedrich Heldmann, en 1819, saute de la Grande Loge Provinciale, fondée par Hamilton en 1737, au Grand Orient de Genève de 1786, ne mentionnant qu'entre parenthèses et sans aucun détail la Grande Loge. Dans un recueil qu'il publie en 1836, il confie le soin d'écrire un article sur la Franc-Maçonnerie en Europe à Heinrich Zschokke. Lorsqu'il évoque Genève, celui-ci attribue à Hamilton la création d'un soi-disant Grand Orient, et n'ajoute rien de plus¹⁾.

Quatre ans plus tard, deux éminents représentants de la loge l'*Espérance* de Berne, Ganguillet et G. Valentin, soumettent à la troisième réunion des maçons suisses, tenue à Bâle, une étude de trente-sept pages, fort intéressante par les nombreux détails qu'elle donne sur la Maçonnerie de la Suisse alémanique et par ceux qui proviennent des notes manuscrites du Frère Roschi, mais pas un seul mot n'évoque la Grande Loge de Genève; la loge et le chapitre de l'*Union des Coeurs* sont dits ici avoir été fondés par le Grand Orient de Genève, le 16 août 1789!²⁾

Sous le titre *Fragments pour une Histoire de la Franche-Maçonnerie en Suisse*, Théodore Juge avait publié en 1840 dans le *Globe* une traduction française du texte précédent, complétée «au moyen de nouveaux documents officiels provenant tant de ces loges [helvétiques] que du frère Gouzy, secrétaire-général de la Grande Loge Nationale suisse». C'est ici qu'on peut lire — à ma connaissance pour la première fois — que la loge la *Prudence* «avait été fondée en 1750».

En 1842, Juge écrit un *Supplément aux Fragments pour une Histoire de la Franche-Maçonnerie en Suisse* dans lequel plusieurs imprimés émanant du Grand Orient de Genève sont cités. Comment étaient-ils parvenus jusqu'à lui? Il l'indique dans une *Note Additionnelle*: «...tout ce qui forme le supplément qu'on vient de lire nous a été transmis sans nom d'auteur par un Maçon très à même de nous bien renseigner. Les documents sur lesquels s'appuie ce travail sont tellement précis et tellement en harmonie avec ceux que nous avions recueillis nous-mêmes ailleurs, que nous n'avons pas hésité à le livrer à l'impression» (page 68). Ce qui ajoute à l'aspect mystérieux des lignes précédentes, c'est que cette *Note* était elle-même suivie de deux pages d'*Additions et Corrections*, et que c'est à la dernière page de cette brochure, dans un texte intitulé *Grand-Orient de Genève*, imprimé sur deux colonnes, que l'on relève la première mention exacte de l'année (1769) de la fondation de la Grande Loge de Genève, accompagnée de la remarque suivante: «Celle-ci [la Grande Loge de Genève] s'étant dissoute, ou ayant suspendu ses travaux en 1782...» qui montre que son auteur avait eu entre les mains l'*Acte Confédératif* du 23 mai 1786, tel qu'il

avait été publié en 1799 par le Grand Orient de Genève³⁾. Le *Supplément* de Juge constitue une charnière dans la connaissance de l'histoire de la Franc-Maçonnerie genevoise, mais il ne comprenait cependant pas encore l'énumération des loges qui avaient créé la Grande Loge de Genève.

Theodor Zschokke

Lorsque Theodor Zschokke⁴⁾, fils du collaborateur de Heldmann dont nous venons d'évoquer le nom, publie en 1849, ses «*Esquisses sur l'Histoire de la Franc-Maçonnerie en Suisse au 18ème siècle*» dans la revue *Asträa*⁵⁾, il ne les connaît pas encore non plus. Une liste des loges fondatrices de la Grande Loge de Genève en 1769, apparaît pour la première fois sous l'entrée «Schweiz» du troisième volume de l'*Allgemeines Handbuch der Freimaurerei* (1867), étude anonyme et monumentale comprenant cent treize colonnes sur cinquante-sept pages, soit près de 40.000 mots. Theodor Zschokke était l'auteur de cette étude.

Theodor Zschokke que l'on peut considérer comme le père des historiens de la Franc-Maçonnerie suisse, mentionnait ici de nombreux faits de l'histoire maçonnique genevoise, qui lui étaient manifestement inconnus une vingtaine d'années plus tôt. Comment les avait-il découverts? Deux ans après sa mort survenue le 18 décembre 1866, paraissait sous sa signature dans le volume 26 (1868) de la revue *Latomia* (Leipzig), un article de six pages, intitulé *Die Quellen zur Geschichte der Freimaurerei in der Schweiz* (Les Sources pour l'Histoire de la Franc-Maçonnerie en Suisse).

Le Dr. Hermann Schletter qui était à la fois l'un des deux responsables de la revue *Latomia* et l'un des directeurs de la publication (1863-1867) de l'*Allgemeines Handbuch der Freimaurerei*, présentait cet article en expliquant qu'il aurait dû constituer la Préface de l'*Histoire de la Franc-Maçonnerie en Suisse* que Theodor Zschokke venait d'achever au moment de sa mort; l'entrée *Schweiz* du troisième volume de l'*Allgemeines Handbuch der Freimaurerei*, publié l'année précédente, provenait de cette *Histoire* écrite par Theodor Zschokke, que Schletter s'était vu forcé d'abréger. Dans l'article posthume que publiait *Latomia*, Zschokke énumérait les sources imprimées et manuscrites de l'histoire de la Franc-Maçonnerie en Suisse, qu'il avait découvertes depuis une vingtaine d'années. On y relevait notamment la mention du *Livre d'or* de la loge genevoise l'*Union des Coeurs*, document dont il avait mentionné l'importance, page 220 du tome III de l'*Allgemeines Handbuch der Freimaurerei*, et dont Jean-Barthélemy-Gaïfre (dit John Galiffe) semble avoir été le premier à évoquer l'existence dans son livre *La Chaîne Symbolique* (1852).

L'entrée *Schweiz* de l'*Allgemeines Handbuch der Freimaurerei* comprend plusieurs informations importantes, brièvement évoquées chez Galiffe⁶⁾, ici décrites en détails, informations

qu'aucun historien n'avait indiquées précédemment: 1. fondation de l'*Union des Coeurs*, le 7 février 1768⁷⁾; 2. fondation de la Grande Loge de Genève, le 24 juin 1769; 3. énumération de neuf loges fondatrices: «*La Prudence, La Parfaite Egalité, Les Amis Unis, L'Ancienne Hollandaise, La Hollandaise, La Paix, La Ferme Résolution, La Vraie Egalité des Moeurs, La Vertu Tolérante*», accompagnée de la remarque que le lendemain, 25 juin 1769, l'*Union des Coeurs* avait rejoint les neuf loges précédentes au sein de la Grande Loge de Genève.

Fontaine-Borgel, Heinrich Boos et François Ruchon

En 1874, Claudius Fontaine-Borgel publia une brochure de vingt-neuf pages intitulée *Relation historique sur l'Etablissement des Premières Loges Maçonniques à Genève et leur Dissolution 1736-1796 suivie d'une Nomenclature des Loges Genevoises de 1736-1810*, qui servira longtemps d'ouvrage de référence. Elle était surtout consacrée aux toutes premières années de la Maçonnerie genevoise (1737-1745), et l'auteur transcrivit pour la première fois plusieurs documents qu'il avait retrouvés dans les Archives d'Etat de Genève, tant dans les Registres du Conseil que dans les dossiers des Procès Criminels. Les cinq dernières pages de la *Relation historique* étaient consacrées à trois listes de loges genevoises. La première et la troisième contenaient des indications relevées sur les *Calendriers Maçonniques* de 1792 et de 1810. La seconde liste était intitulée «*Année 1769 - Fondation de la Grande Loge de Genève (du 24^e jour du 4^e mois)*» sans indication de la source utilisée, et il ne semble pas que l'auteur ait eu connaissance des derniers écrits de Zschokke. Elle comprenait l'énumération de «*Dix loges préexistantes*» et de «*Dix Alliances*». Ces dix loges préexistantes étaient les neuf loges fondatrices plus l'*Union des Coeurs*, que Zschokke avait énumérées sept ans plus tôt.

Le *Handbuch der Freimaurerei* de Heinrich Boos (1851-1917) parut en 1894 à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de la Grande Loge Suisse Alpina et fut publié la même année sous le titre *Manuel de la Franc-Maçonnerie* dans une traduction française due à Alexandre Gavard⁸⁾. Les historiens contemporains de la Franc-Maçonnerie suisse se référent volontiers à l'autorité de ce livre. La contribution de Boos est souvent précieuse et originale en ce qui concerne l'histoire des loges suisses de langue allemande, car il dépose le nombre de manuscrits qu'il exhuma des archives de ce qui était alors le Directoire Écossais Helvétique (ces archives sont aujourd'hui sous la garde de la loge *Modestia cum Libertate* de Zurich). Mais en ce qui concerne la première apparition des loges suisses de langue française et tout particulièrement des loges genevoises (on en trouve une liste à l'*Annexe II* de l'ouvrage de Boos), la plupart des historiens ne semblent pas avoir remarqué que Boos s'était en

général contenté de reprendre les dates, les événements et les titres distinctifs des loges, mentionnés en 1867 dans l'*Allgemeines Handbuch der Freimaurerei*¹¹. Dans son chapitre onze, «Histoire de la Franc-Maçonnerie en Suisse jusqu'à la Révolution», Boos mentionne la création de l'*Union des Coeurs*, le 7 février 1768, souligne comme Zschokke l'intérêt historique de son *Livre d'or* et, dans la phrase suivante (p. 314), reprend très exactement l'énumération des neuf loges que Zschokke en 1867 avait indiqué avoir participé à la fondation de l'obédience que Boos baptise *Grande Loge Nationale de Genève* à l'instar de Galiffe. Il suffit de comparer les deux textes pour constater que Boos a recopié le texte de Zschokke, tout en le paraphrasant par endroits. L'ouvrage de Boos connut une seconde édition en langue allemande qui fut publiée en 1906 sous un nouveau titre, *Geschichte der Freimaurerei*. L'auteur révisa plusieurs chapitres¹⁰ mais retrancha, sans en indiquer la raison, tout ce qui concernait l'histoire maçonnique de la Suisse. Les deux dernières pages laissent entrevoir un net pessimisme sur l'état de la Franc-Maçonnerie de son époque.

Plusieurs Genevois publieront d'utiles brochures historiques pendant les années suivantes. Détachons ici le nom d'Auguste Cahorn et quelques-uns de ses principaux écrits: *Aperçu Historique sur la Franc-Maçonnerie Genevoise pendant le XIX^e siècle* (1915), *L'Union 1787-1792* (1919), et *Historique du Souv. Chap. «La Prudence» Vall. de Genève* (1928), texte qui semble être resté à l'état de copie dactylographiée.

En 1935, à trente-huit ans, François Ruchon écrivait *l'Histoire de la Franc-Maçonnerie à Genève*¹¹. Il apportait la transcription d'un document inédit, le «procès-verbal» de la fondation de la Grande Loge de Genève, et indiquait en note qu'il s'agissait d'une «copie authentifiée» (sans indiquer par quelle autorité) se trouvant dans les archives du Grand Orient de France à Paris. Les neuf loges fondatrices qu'énumérait ce document étaient les mêmes, dans le même ordre, que celles qu'avait indiquées Zschokke et Fontaine-Borgel. Depuis 1935, tous les historiens qui mentionnèrent la fondation de la Grande Loge de Genève, le 24 juin 1769, énumèrent les mêmes loges que cette liste.

Ayant étudié avec le plus grand soin le *Livre de Régitres No 2 Pour la Grande, Suprême Mère Loge St Jean de Genève*¹², c'est-à-dire le Livre manuscrit de ses procès-verbaux de 1773 à 1778, document original à l'authenticité indiscutable, contemporain des événements qu'il décrit, j'ai été amené à faire plusieurs constatations.

1. L'*Ancienne Hollandaise* résulta d'une scission au sein de la loge la *Hollandaise*, scission sanctionnée par la Grande Loge de Genève le 22 décembre 1773. Il tombe sous le sens que, dans ces conditions, l'*Ancienne Hollandaise* n'existait pas en juin 1769 et n'a pas participé à la fondation de cette Grande Loge.

2. L'*Union des Coeurs* occupait le quatorzième rang au sein de la Grande Loge. Quelle que soit la date à laquelle elle décida de devenir l'une des loges confédérées, treize loges au moins l'avaient précédée, et il est impossible qu'elle ait été la dixième de ces loges.

3. La *Vertu Tolérante* est un titre distinctif de loge genevoise qui n'apparaît pas une seule fois dans la *Livre de Régitres No 2*. L'une des loges de la Grande Loge de Genève était intitulée la *Tolérante dite Vertu* (titre parfois abrégé en la *Tolérante*) et, avec ce titre distinctif, elle est également l'une des douze loges énumérées

dans le *Calendrier Maçonnique* de 1789 comme faisant partie du Grand Orient de Genève. Ce n'est qu'à partir du *Calendrier Maçonnique* de 1790 que ce titre sera modifié et deviendra en effet, mais alors seulement, la *Vertu Tolérante*.

Prise séparément, chacune des constatations précédentes jetterait un doute sur l'exactitude de la liste des neuf loges censées avoir fondé la Grande Loge de Genève, et sur la copie du «procès-verbal» de cette fondation.

Considérées ensemble, elles amènent à la conclusion que la liste des neuf loges dites depuis plus d'un siècle avoir fondé la Grande Loge de Genève, est gravement inexacte et que le texte du «procès-verbal» de cette fondation avait subi d'importantes interpolations dans la copie que François Ruchon découvrit à Paris dans les années 1930.

¹¹ *Akazienblüthen aus der Schweiz*, Bern, 1819 (p. 69). *Die drey aeltesten Geschichtlichen Denkmale...*, Aarau, 1819 (p. 532). *Mittheilungen über die Freimaurerei*, Frankfurt am Main 1836 (p. 30).

¹² *Fragmente zur Geschichte der Schweizerischen Maurerei. Der dritten, im O. von Basel im Jahre 5840 abzuhaltenden Allgemeinen Schweizerischen Maurer-Versammlung von der Berner Werkstätte vorgelegt*, Bern 1840 (p. 28). - A propos de ces réunions dans les années 1838-1842, voir les *Fragmentes de Juge* (pp. 4 et 37-47) ainsi que Ruchon, *La Grande Loge Nationale Suisse (1822-1844) et la fondation de la Grande Loge Suisse Alpina*, article inclus dans *La Franc-Maçonnerie en Suisse, Livre du Centenaire* (Berne, 1944), pp. 67-92.

¹³ Les *Fragmentes* et le *Supplément aux Fragmentes* de Théodore Juge furent publiés ensemble dans une brochure de soixante-dix pages, qui contenait également le *Rapport pour l'année 5839* de la Grande Loge Nationale Suisse.

¹⁴ Le Dr. méd. [Joseph Karl] Theodor Zschokke (1806-1866) était le fils aîné de [Johann Daniel] Heinrich Zschokke (1771-1848) de Magdebourg, qui s'était marié en Suisse. Heinrich Zschokke collabora aux *Akazienblüthen aus der Schweiz* et aux *Mittheilungen über die Freimaurerei* dirigées par Friedrich Heldmann auquel un long article est consacré dans le tome II (1824) de l'*Encyclopédie* de Lenning. Des indications biographiques détaillées concernant la famille Zschokke se trouvent dans l'*Allgemeines Handbuch der Freimaurerei*, vol. III (1867), pp. 541-545. Voir aussi «*Bruder Heinrich Zschokke*» (*Alpina* 1948, pp. 219-222) et «*Dem Andenken an Br. Zschokke*» (*Alpina* 1949, pp. 16-22).

¹⁵ «*Umriss der Geschichte der Freimaurerei in der Schweiz im 18. Jahrhundert*», in *Asträa*, Sondershausen 1849 (pp. 226-240).

¹⁶ Voir *La Chaîne Symbolique*, p. 417.

¹⁷ Dans une note se trouvant p. 36 des *Fragmentes* (1840), on lit ceci: «Dans son *Abrégé chronologique*, feu le frère Bergier a dit que la loge l'*Union des Coeurs*, à Genève... avait été fondée le 24 Juin 5769, par la Grande-Loge établie en cette ville».

¹⁸ Cette traduction française contient un certain nombre de coquilles ou d'erreurs qui ne semblent pas imputables à Boos.

¹⁹ Boos mentionne dans sa *Préface*, non sans quelque ingratitude, l'oeuvre de Theodor Zschokke: «J'avais assez de moyens d'examiner attentivement et de contrôler le travail de Zschokke; mais il se montra partout d'une sûreté absolue... Il est vrai que son histoire n'est pas lisible, car l'ordre rigoureusement chronologique supprime toute connexion des faits et l'impression serrée, sans tableaux d'ensemble, enlève le courage de la lire».

²⁰ La première édition du livre de Boos avait été recensée non sans sévérité par l'un des fondateurs de la loge *Quatuor Coronati*, G.W. Speth, dans *Ars Quatuor Coronatorum*, Vol. VII (1894).

²¹ Dans l'*Introduction* de son livre, Ruchon évoquait «... le grand ouvrage déjà ancien de H. Boos... dont bien des allégations, bien des dates, doivent

être révisées». Dans *La Franc-Maçonnerie en Suisse avant la fondation de l'Alpina*, Ruchon indique: «J'ai utilisé également... le *Manuel de la Franc-Maçonnerie* de H. Boos, mine précieuse de renseignements de toute nature, mais qui présente parfois (cela est inévitable) de petites erreurs de détails» (*Livre du Centenaire*, 1944, p. 66, note 1). C'est en se fondant sur les affirmations de Boos, mais sans le citer, que Ruchon énumère par exemple (p. 279) sept loges «signalées comme existantes en 1769» dont certaines n'avaient jamais existé.

¹² Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à mon F. Hubert Savary qui m'a permis d'étudier ce document (appartenant aux archives des *Amis Fidèles*) dont il a bien voulu mettre à ma disposition une photocopie intégrale.

